

Appel à projets
« Demande de subvention pour colloque »
du Conseil Scientifique de l'INSA Toulouse
Campagne 2027
Notice

Les demandes de subvention pour colloque sont étudiées par le Conseil Scientifique après avis des directions de laboratoire. Dans le cas de multiples demandes émanant d'un même laboratoire, la direction de celui-ci sera invitée à proposer un classement.

Les subventions seront attribuées lors du Conseil Scientifique du **26 novembre 2026**.

Pour qu'une demande soit éligible :

- Le colloque doit avoir lieu **entre janvier et décembre 2027**.
- Le comité d'organisation ou le comité scientifique du colloque doit compter **au moins un enseignant-chercheur ou chercheur INSA ou ingénieur de recherche**, en activité dans un laboratoire en convention ou sous tutelle INSA.

Le montant de l'aide, si elle est attribuée, sera au maximum de **1 000 €**.

Le dépositaire s'engage à **faire apparaître sur les éléments de communication de l'événement la participation de l'INSA** et à **fournir des liens sur ces éléments de communication** (site web, plaquette, flyer, etc.) au plus vite pour que l'INSA puisse relayer ce colloque sur ses propres canaux de communication.

Le **dossier de candidature** est constitué du formulaire de dépôt en ligne (imprimé CLQ-A1), l'avis motivé de la direction de laboratoire (imprimé CLQ-A2), la plaquette présentant la manifestation (incluant la liste des membres du comité d'organisation et du comité scientifique).

Les demandes devront être déposées **au plus tard le mardi 3 novembre 2026 à 12 h 00** à travers le formulaire de dépôt en ligne (nommé imprimé CLQ-A1) :
<https://enquetes.insa-toulouse.fr/limesurvey/cs-colloques-2027>

En fonction du nombre de projets retenus lors de cet appel et du budget restant disponible, un deuxième appel pourra être lancé sur le deuxième semestre de l'année 2027.